PDZA²

Plan de développement de la zone agricole et agroforestière

MRC DES SOURCES

DOCUMENT SYNTHÈSE

En partenariat avec :

TACAF Table de coordination agroalimentaire et forestière des Sources

Québec

PDZA²

Plan de développement de
la zone agricole et agroforestière

MRC DES SOURCES

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Philippe LeBel,
Directeur de l'aménagement du territoire, MRC des Sources

Émilie Lapointe,
Chargée de projet en développement agroalimentaire et forestier, MRC des Sources

CONSULTANTS EXTERNES

EXPERTISE ET ACCOMPAGNEMENT
Marianne Mathis, Géographe (Firme Mathis & cie)

GRAPHISME
Ariane Sansoucy-Brouillette, Graphiste (ASB Graphisme)

CORRECTION LINGUISTIQUE
Johanne Roberge (Ma Kolabo Virtuelle)

COLLECTE DE DONNÉES RELIÉES AU SONDAGE
Rolande Bédard

RESSOURCES INTERNES

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
Sarah Mailhot, Conseillère aux entreprises agricoles et relève

CARTOGRAPHIE
Alexandre Sdicu, Géomaticien et responsable informatique

COMMUNICATION
Laure Hennebique, Agente de communication et de promotion

CORRECTION
Guylaine Frigon, Secrétaire-réceptionniste

REMERCIEMENTS

Ce projet a été financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dans le cadre du programme Territoires : priorités bioalimentaires.

En partenariat avec :

Québec

Un remerciement tout particulier à la Table de coordination agroalimentaire et forestière (TACAF) des Sources qui a été choisie pour assurer le suivi de la révision ainsi que de la mise en œuvre des actions prioritaires du PDZA. Nous remercions chacun des membres pour le temps et l'intérêt alloués à cette démarche.

MEMBRES DE LA TACAF

Robert Couture, Syndicat des Producteurs forestiers du Sud du Québec, UPA des Sources
Normand Ouellette, Desjardins Entreprise
René Perreault, Municipalité de Saint-Georges-de-Windsor
Philippe LeBel, MRC des Sources
Martin Legault, Ferme Gérise
Fanny Gauthier-Patoine, Ferme Fanny Gauthier-Patoine
Samuel Thibault, Ferme Abondance Saint-Adriennoise
Pascal Lapointe, Chambre de commerce et d'entrepreneuriat des Sources
Martin Larrivée, Syndicat des Producteurs forestiers du Sud du Québec
André Roy, Syndicat des Producteurs forestiers du Sud du Québec
Karine Belzil, Conseillère au développement du bioalimentaire régional du MAPAQ
Amélie Girard-Lépine, Centre EXPÉ
Dominique Desautels et Brigitte Tardif, Fédération UPA Estrie

TACAF
Table de coordination agroalimentaire et forestière des Sources

ANIMATEURS

Nous remercions chacun des animateurs des ateliers de consultation qui nous ont prêté main-forte lors de la tenue de deux séances de consultation.

Philippe LeBel, MRC des Sources
Jérémy Parent, MRC des Sources
Sarah Mailhot, MRC des Sources
Mylène Blanchard, MAPAQ

NOUS REMERCIONS NOS PARTENAIRES POUR LE PRÊT ET LA LOCATION DE SALLES :

Le Centre O3, Le Moulin 7, Destination Saint-Camille, Robert Couture et Mado Lemay.

Nous remercions l'ensemble des producteurs, intervenants du milieu agricole et représentants
d'organismes qui ont participé aux démarches de consultations publiques.

LA RÉALISATION DU PDZA² DES SOURCES EST RENDUE POSSIBLE GRÂCE AU SOUTIEN FINANCIER DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC ET AU SOUTIEN TECHNIQUE DES ORGANISMES SUIVANTS :

MAPAQ, Syndicat des Producteurs forestiers du Sud du Québec, SADC des Sources, Fédération de l'UPA Estrie, UPA des Sources, COPERNIC, Agence de mise en valeur des forêts privées de l'Estrie, CJE de Richmond, Centre EXPÉ, la CDC des Sources, ainsi que la Financière agricole du Québec.

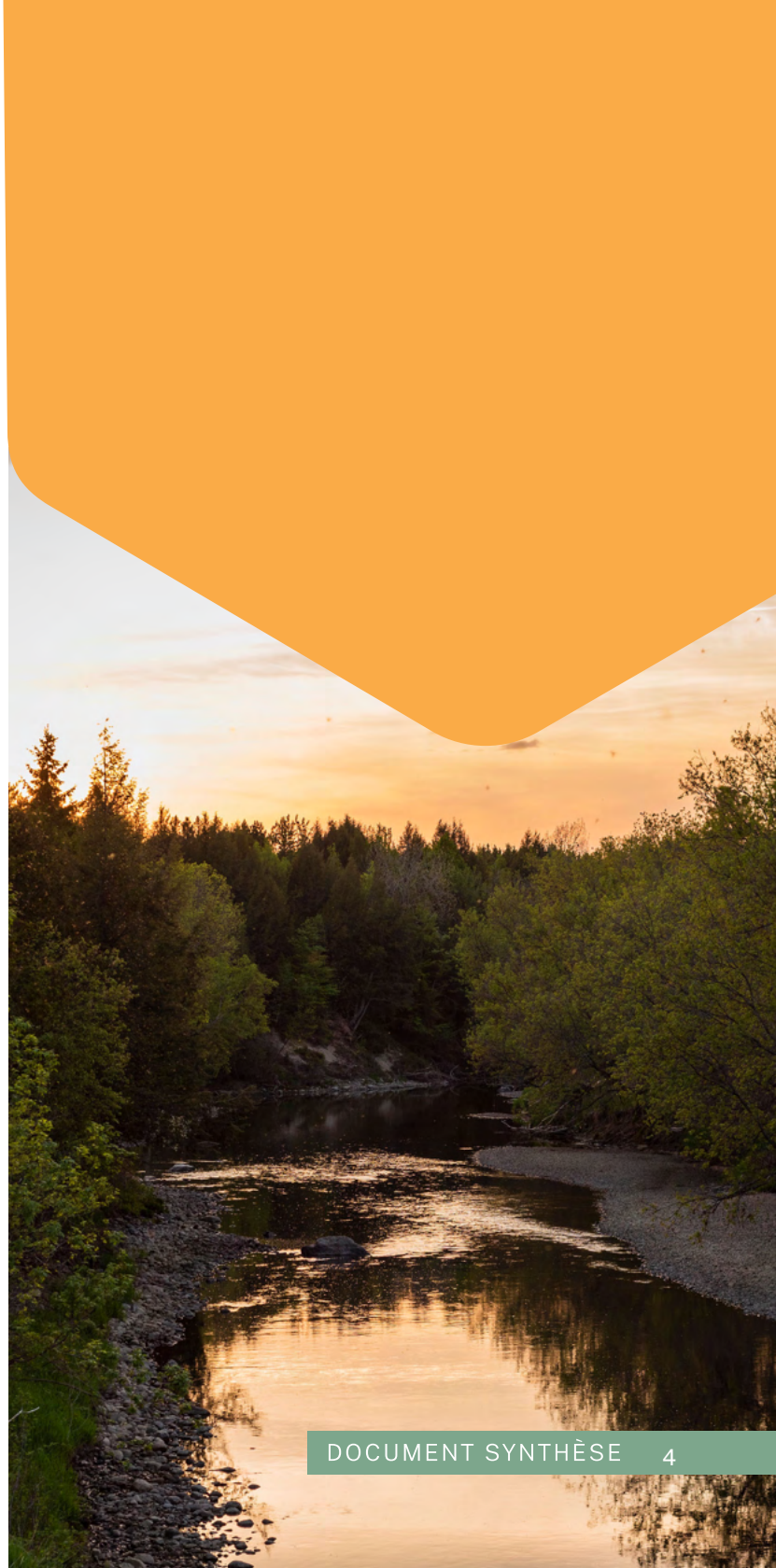

HUGUES GRIMARD

Préfet de la MRC des Sources et maire de la Ville de Val-des-Sources

MOT DU PRÉFET

L'agriculture et la forêt occupent une place importante dans la région des Sources où la grande majorité du territoire est directement vouée à ces activités. En 2014, un premier Plan de développement de la zone agricole (PDZA) a été élaboré, nous permettant, notamment de positionner l'agriculture au centre des préoccupations du développement économique de notre milieu et de favoriser une meilleure conciliation entre les milieux urbains et ruraux sur des enjeux structurants de développement régional. Cet exercice, que nous avions fait à cette époque est demeuré des plus pertinents, puisque nous nous étions dotés d'une vision concertée ainsi que d'un plan d'action ambitieux.

À travers cette démarche, la MRC souhaite se doter d'un plan d'action actualisé et bonifié permettant de faire comprendre le rôle économique indispensable de l'industrie agricole et forestière dans ce grand chantier qu'est la diversification économique de notre région.

Après sept années de mise en œuvre, le PDZA de la MRC des Sources est maintenant rendu à l'étape de sa révision. Le contexte socioéconomique, politique et environnemental a beaucoup évolué depuis 2014, notamment avec la crise sanitaire de la COVID-19. En effet, tous les secteurs de la société ont été impactés, même le secteur primaire de l'agriculture concernant, entre autres, la situation des travailleurs étrangers, les fermetures temporaires des abattoirs et des usines de transformation, ainsi que celles vécues dans les institutions publiques, le secteur touristique et celui de l'hôtellerie et de la restauration. Cette crise sanitaire mondiale a aussi fait renaître et a mis de l'avant la volonté politique du développement de l'autonomie alimentaire et la valorisation de l'achat local.

La région des Sources se distingue des autres régions dans l'élaboration d'un concept d'agriculture durable qui s'inscrit au cœur même de notre démarche d'Agenda 21 local. Notre force réside en l'appropriation de la démarche par le milieu qui a construit un outil à son image et selon ses besoins. Au final, c'est ensemble que nous mettrons en place une industrie agricole et forestière meilleure, durable et prospère. C'est donc à la suite de la réalisation de cet outil de planification exceptionnel que la MRC des Sources souhaite réitérer qu'il revient à tous les acteurs du milieu rural de notre région, la mission de développer tout le potentiel de notre territoire agricole,
dans un respect et un souci des générations futures.

SOMMAIRE
du document synthèse

FAITS SAILLANTS p.11

PRIORISATION DES ENJEUX p.25

VISION STRATÉGIQUE p.35

PLAN D'ACTION p.37

BILAN ET DÉMARCHE DE RÉVISION

En 2014, la MRC des Sources met en œuvre son premier Plan de développement de la zone agricole (PDZA) Grâce à un diagnostic et à une concertation du milieu, 17 actions prioritaires ont été identifiées. Le PDZA a été arrimé à la vision de développement de l'Agenda 21, notamment en ce qui a trait à l'énoncé de vision et ses objectifs stratégiques qui étaient la relève, la planification de la multifonctionnalité du territoire, la transformation, la distribution et la mise en marché. Une révision du schéma d'aménagement était aussi prévue dans la première mouture du PDZA afin de planifier et d'inclure plus formellement la zone agricole dans sa planification territoriale.

UNE VISION CONCERTÉE POUR UN AVENIR PROSPÈRE, INNOVANT ET DURABLE DE LA ZONE AGRICOLE ET FORESTIÈRE

L'ÉNONCÉ DE VISION CHOISI LORS DE L'ÉLABORATION DU PDZA DE 2014 ÉTAIT LE SUIVANT :

« En 2025, la MRC des Sources est caractérisée par un secteur agricole reconnu et prospère en raison de son dynamisme, de ses pratiques innovantes et de son rayonnement. Les résidents et les entreprises s'y implantent pour sa qualité de vie et ses opportunités d'affaires et d'emplois. L'esprit collectif favorise le développement harmonieux et la cohabitation des usages. La transformation locale, la saine gestion environnementale, la protection des paysages, l'occupation dynamique du territoire, ainsi que l'emphase mise sur la relève sont les assises de son développement durable. »

LA CONCERTATION ET LE PARTENARIAT, DES ÉLÉMENTS CLÉS DANS LA RÉUSSITE DES ATTEINTES DU PLAN D'ACTION DE 2014

À la suite de l'élaboration du PDZA, la concertation et la mobilisation pour la mise en œuvre des actions prioritaires du PDZA sont maintenues par la TACAF des Sources (Table de coordination agroalimentaire et forestière des Sources). Cette table sectorielle a tenu des rencontres à raison de quatre à six fois par année et est composée d'administrateurs issus des secteurs suivants : agricole et forestier, commerce et détail (restauration et distribution agroalimentaire), municipal, financier, secteur de la relève et celui de l'agrotourisme.

UN MOMENT PROPICE POUR RÉVISER NOTRE PLAN D'ACTION

Depuis l'adoption du plan de développement de la zone agricole en 2014, le contexte socio-économique, politique et environnemental a beaucoup évolué. D'un point de vue structurel et macroéconomique, la ratification du nouvel accord entre le Canada, les États-Unis et le Mexique (ACEUM), ainsi que l'adoption de nouvelles concessions avec l'Union européenne en matière d'importation de produits laitiers transformés, a des impacts sur les producteurs laitiers qui représentent un pan important de notre économie locale. La crise diplomatique avec la Chine a aussi eu des effets dans le secteur porcin et celui des grains. La grève des cheminots et la pénurie de propane, en novembre 2019, ont aussi eu un impact chez nos producteurs qui dépendent de cette ressource. À une échelle plus locale, la fermeture de l'abattoir Viandes Laroche, en 2015, a aussi changé le portrait du secteur bioalimentaire de la MRC.

Depuis plusieurs années, certaines normes et divers règlements se sont renforcés, notamment avec le bien-être animal et la norme californienne dans les équipements acéricoles qui ont fait en sorte que l'investissement dans les entreprises n'a pas cessé de croître dans les dernières années. Comme la situation de l'endettement des entreprises agricoles est en croissance, en 2020, il est primordial qu'un producteur soit un bon gestionnaire pour assurer la pérennité et la rentabilité de son entreprise.
D'un point de vue environnemental, l'effet des changements climatiques se fait aussi de plus en plus sentir avec des redoux plus fréquents durant l'hiver, un début de croissance hâtif, des inondations plus fréquentes, des étés chauds et plus secs, etc. Dans les dernières années, certaines récoltes se sont déroulées sous la neige et des sécheresses sont venues affecter certaines cultures.

Tous ces facteurs nous mènent à une augmentation du stress pour les producteurs et leur entourage, ce qui fait en sorte que leur santé psychologique est parfois mise à rude épreuve. L'organisme Au cœur des familles agricoles a vu le jour et celui-ci offre le service d'un travailleur de rang qui agit comme intervenant de premier plan auprès des producteurs en détresse et de leur famille.

Outre les facteurs de changements que le secteur agricole a subi dans les dernières années, de belles initiatives ont aussi émergé durant les sept ans de sa mise en œuvre, notamment avec l'adhésion de la MRC au service de L'ARTERRE, l'émergence de la filière des écomatériaux et l'implantation de Nature Fibres, une usine spécialisée en fabrication de panneaux isolants à base de chanvre industriel, le Circuit Saveurs et savoir-faire et l'implantation d'un verger expérimental de cultures émergentes avec Cultur'Innov. De nouvelles entreprises en transformation sont venues s'implanter dans la MRC, notamment les Canards du Lac Brome et la Fromagerie Latino. Des initiatives communautaires ont aussi émergé, comme la Coopérative alimentaire des Sources, avec son offre de bar à salade à l'école secondaire de l'Escale et dans quatre autres écoles primaires du territoire, la Coopérative du Marché au cœur et le Marché public de Saint-Adrien. De plus, à Val-des-Sources, un cinquième marché public a fait son apparition sur le territoire. Finalement, une première en Estrie : deux municipalités (Saint-Adrien et Saint-Camille) font parallèlement une démarche stratégique de Plan de développement d'une communauté nourricière (PDCN).

La révision du PDZA nous offre donc l'opportunité de refaire le point de la zone agricole dans la MRC des Sources et d'y ajouter de nouveaux éléments, notamment une planification intégrée de la foresterie, l'adaptation aux changements climatiques, l'intégration d'un système alimentaire territorialisé, l'agriculture de proximité et l'autonomie alimentaire.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Après sept années de mise en œuvre, la MRC amorce la révision en profondeur de son PDZA. Cette démarche permettra la mobilisation et la concertation des intervenants du secteur agroalimentaire et forestier, et ainsi de faire le bilan du développement de la zone agricole de la MRC et de mettre à jour les enjeux et les actions à prioriser pour les cinq prochaines années.

Le nouveau PDZA mettra de l'avant la multifonctionnalité et le développement durable de l'agriculture et de la foresterie. Il permettra ainsi de jeter les bases d'une politique agricole et forestière qui vise à prendre en compte la diversité des utilités économiques, sociales et environnementales de l'agriculture et de la foresterie.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

La révision du PDZA permet donc :

1. ACTUALISER LE PORTRAIT DE LA ZONE AGRICOLE AFIN DE MIEUX CONNAÎTRE LES NOUVEAUX ENJEUX DU MILIEU
2. INCLURE UNE PLANIFICATION INTÉGRÉE DU SECTEUR FORESTIER ET D'AJOUTER CERTAINS THÈMES QUI N'ÉTAIENT PAS ABORDÉS DANS LE PRÉCÉDENT PDZA COMME LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, L'AGRICULTURE DE PROXIMITÉ, L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE ET L'APPROFONDISSEMENT DU CONCEPT DE MRC NOURRICIÈRE
3. MOBILISER LES ACTEURS CONCERNÉS DU MILIEU AGRICOLE ET FORESTIER

À travers cette démarche, la MRC des Sources souhaite se doter d'un plan d'action actualisé permettant aux citoyens du territoire de comprendre le rôle indispensable de l'industrie agricole et forestière au niveau économique, environnemental et social. La révision permettra également de maintenir l'agriculture au centre des préoccupations du devenir de notre milieu rural et permettra une meilleure conciliation entre les milieux urbains et ruraux sur des enjeux stratégiques de développement régional.

DE PAR LA RÉVISION DE CE PDZA, LA MRC DES SOURCES SOUHAITERAIT OBTENIR LES RÉSULTATS SUIVANTS :

- Utiliser la zone agricole comme un levier économique majeur et un symbole de réussite porteur;
- Maintenir une relève agricole et forestière dans la MRC des Sources par des conditions favorables d'implantation;
- Maintenir la présence et la santé économique des entreprises agricoles et forestières de petites, moyennes et grandes tailles sur le territoire;
- Maintenir et multiplier les actions porteuses en matière de développement durable appropriées à la MRC des Sources (lien avec l'Agenda 21);
- Encourager et soutenir la participation des entreprises agricoles et forestières face aux enjeux liés aux changements climatiques;
- Améliorer et maintenir la cohabitation des usages agricoles, domestiques et récréatifs de la zone agricole;
- Développer les filières porteuses agroalimentaires et forestières de la MRC et augmenter la présence de transformateurs bioalimentaires;
- Alimenter un lieu d'échanges durable, propice à l'élaboration d'une vision concertée du développement de l'agriculture et de la forêt;
- Déterminer les meilleurs moyens d'exploiter pleinement le potentiel de l'agriculture et de la forêt en zone agricole et de réaliser des actions concrètes pour se faire;
- Que ce nouveau plan soit en partie repris et qu'il puisse inspirer d'autres planifications territoriales, locales et régionales touchant aux mêmes thématiques.

L'agriculture a toujours été une priorité dans la MRC des Sources. D'ailleurs, cette reconnaissance a été réitérée dernièrement dans le plan de diversification de la MRC des Sources, où l'industrie agroalimentaire et agroforestière a été soulignée comme étant un champ d'intervention prioritaire. De plus, l'importance de l'agriculture se retrouve également au niveau régional avec l'entente sectorielle de développement agroalimentaire de l'Estrie (ESD) où toutes les MRC de la région et leurs partenaires (le MAPAQ, l'UPA et le MAMH) mettent en commun des actions prioritaires, afin de bénéficier d'un effet levier de financement et de partenariat.

Finalement, la révision de ce plan de développement est une occasion pour la MRC des Sources et ses partenaires locaux d'affirmer leur engagement dans la planification intégrée de leurs industries agricoles, forestières et agroalimentaires. Nous croyons qu'elle permettra une meilleure écoute et un dialogue avec la population et qu'elle permettra, grâce à la concertation, de bien positionner la région, de mettre de l'avant notre caractère agricole et forestier et d'exploiter au maximum le potentiel de notre zone agricole et agroforestière.

FAITS SAILLANTS

PDZA2

MRC DES SOURCES

FAITS SAILLANTS

228 entreprises en 2020

-6,6% Taux de décroissance du nombre de fermes depuis 2010

82% du territoire se situe en zone agricole

Les entreprises de transformation sont majoritairement de petite taille et artisanales

75% des superficies cultivées de la MRC sont dédiées aux fourrages et aux pâturages cultivés

+11 FERMES BIO

Le nombre de fermes certifiées biologiques a plus que doublé

73% des 23 entreprises agrotransformatrices transforment les produits de l'érable

Présence de **13 ENTREPRISES** spécialisées en tourisme gourmand et agrotourisme

+5 MARCHÉS PUBLICS

-9% Diminution du nombre d'entreprises en production animale

+10% Augmentation de celles en production végétale (+10 %);

LE COUVERT FORESTIER RECOUVRE **70%** du territoire de la MRC

Le bois de sciage est le principal secteur de mise en marché (80%)

1ère

LA PRODUCTION LAITIÈRE demeure la principale production en termes de revenus (45%) et du nombre d'entreprises (30%)

2e BOVINS DE BOUCHERIE

3e PRODUCTION OVINE

4e PRODUCTION PORCINE

en termes du nombre d'entreprises

TERRITOIRE

FAITS SAILLANTS DES CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES de la zone agricole

- 82 % du territoire de la MRC des Sources se situe en zone agricole;
- Près de la moitié (49 %) de la zone agricole est occupée par les exploitations agricoles enregistrées;
- Relief de forme arrondie et qui se compose de pentes douces et de vallons;
- 28 % de la superficie de la zone agricole est en culture ;
- 39,3 % de la superficie du territoire de la MRC offre peu, et parfois, aucune possibilité pour la culture ou pour le pâturage permanent (Classe 7 ARDA);
- Le couvert forestier recouvre 70 % du territoire de la MRC.

FAITS SAILLANTS
DES PRODUCTIONS AGRICOLES
sur une échelle de 10 ans

- Décroissance du nombre de fermes (-6,6 %);
- Augmentation des superficies agricoles cultivées (+4 %);
- Augmentation du nombre de fermes (+11) ayant une superficie de moins de 69 acres (28 ha);
- Diminution du nombre de fermes (-19) ayant une superficie se situant entre 70 acres et 1 119 acres (28 à 450 ha);
- Augmentation du nombre de fermes (+3) ayant une superficie de plus de 1 120 acres (450 ha);
- La tranche des entreprises qui génère 5 000 $ et moins a augmenté de 4 %;
- 38 % des entreprises (petites) font moins de 50 000 $ de revenu brut annuel (-2 %);

PORTRAIT DE LA ZONE AGRICOLE ET AGROFORESTIÈRE

PORTRAIT DE LA ZONE AGRICOLE ET AGROFORESTIÈRE (suite)

*Le portrait agricole a été complété à l'aide des données du MAPAQ, de Statistique Canada et de la CPTAQ et il a également été complété avec les résultats du questionnaire envoyé à l'ensemble des agriculteurs de la MRC des Sources. * Note concernant les données du MAPAQ : La source des données au MAPAQ est la Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles.*

- 19 % des entreprises (intermédiaires) font entre 100 000 $ et 250 000 $ de revenu brut annuel (-1%) ;
- 33 % des entreprises (grandes) font 250 000 $ et plus de revenus bruts annuels (+5 %);
- Revenu brut moyen annuel des exploitations agricoles de 275 285 $;
- Diminution du nombre d'entreprises en production animale (-9 %) et augmentation de celles en production végétale (+10 %);
- La production laitière demeure la principale production en termes de revenus (45 %) et du nombre d'entreprises (30%);
- Le nombre d'entreprises en production bovine (-27 %) et porcine (-23 %) a diminué;
- Le nombre d'entreprises en production ovine a diminué (-42 %);
- Le nombre d'unités animales moyennes par entreprise a augmenté dans tous les élevages : porcs (+144,4 U.A.), volailles (canards) (+95,6 U.A.), chevaux (+42 U.A.), sauf dans le secteur de la production laitière (-6,55);
- Les superficies utilisées par les fourrages et les pâturages cultivés représentent 75,3 % des superficies cultivées de la MRC;
- Le nombre de fermes certifiées biologiques a plus que doublé (+11 entreprises).

PORTRAIT DE LA PRODUCTION SYLVICOLE ET ACÉRICOLE

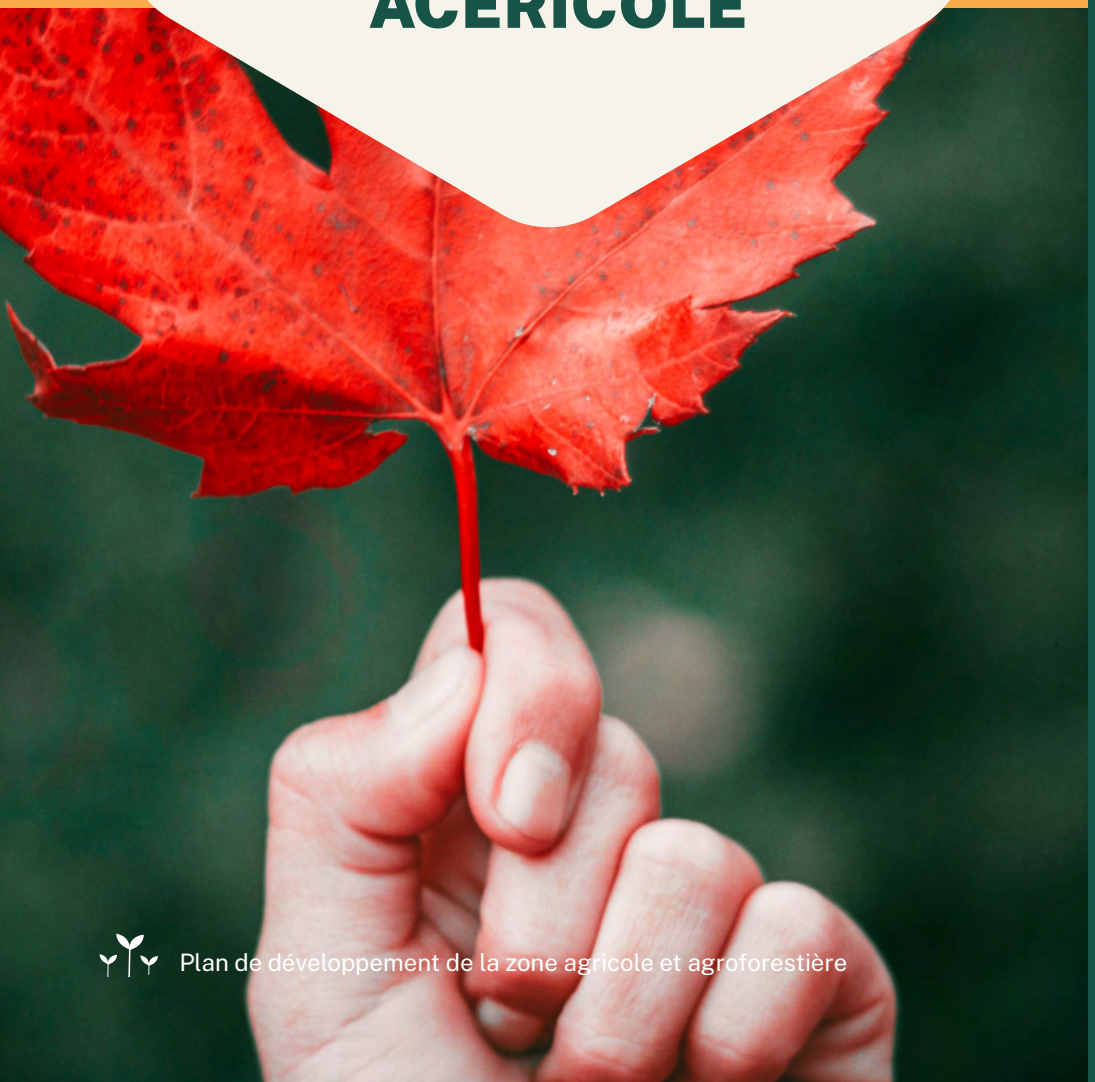

FAITS SAILLANTS

PRODUCTION SYLVICOLE

- Diminution des propriétaires forestiers reconnus, soit 10 entreprises de moins en 6 ans (-3 %);
- Augmentation de la moyenne des superficies forestières possédées par les producteurs des entreprises forestières de 81 ha, en 2021, comparativement à 75 ha en 2015;
- 52 % des propriétaires forestiers possèdent un plan d'aménagement forestier;
- Diminution des producteurs forestiers adhérant à la certification forestière (-17 %);
- Augmentation des superficies possédées par de grandes entreprises forestières depuis 2011 (+ 7 %);
- Le bois de sciage est le principal secteur de mise en marché de la MRC (80 %);
- Les essences résineuses récoltées représentent 78 % du volume total mis en marché;

PORTRAIT DE LA PRODUCTION SYLVICOLE ET ACÉRICOLE (suite)

PRODUCTION SYLVICOLE (suite)

- Augmentation des investissements dans les travaux sylvicoles destinés à la récolte de matière ligneuse, réalisés et financés grâce aux programmes d'aide de l'Agence Estrie;
- Diminution des investissements dans les travaux sylvicoles non destinés à la récolte (ex: plantation d'arbres).

FAITS SAILLANTS

PRODUCTION ACÉRICOLE

- Même quantité d'entreprises acéricoles entre 2010 et 2020;
- Diminution du nombre d'hectares en culture;
- Diminution de la moyenne d'entaille par entreprise;
- Diminution du nombre d'entailles entre 2010 et 2020;
- Diminution des revenus bruts en acériculture.

PORTRAIT DES ENTREPRENEURS, DE LA MAIN-D'ŒUVRE ET DE LA RELÈVE

FAITS SAILLANTS

- Augmentation de la moyenne d'âge des entrepreneurs en 2020 (53 ans);
- Encore en 2020, on compte au sein des entreprises un ratio de 1 femme pour 2 hommes;
- 43 % des producteurs travaillent 40 h et plus à la ferme;
- 42 % des producteurs déclarent travailler à temps partiel à la ferme;
- 13 % des entreprises agricoles de la MRC souhaitent vendre dans les 5 prochaines années;
- 7 % de ces entreprises sont des productions laitières;
- C'est principalement dans les secteurs de la production maraîchère et autres animaux (apiculture, aquaculture, chèvres, chevaux et veaux lourds) où 100 % des membres possèdent plus de 20 % des parts de leur entreprise;

PORTRAIT DES ENTREPRENEURS, DE LA MAIN-D'ŒUVRE ET DE LA RELÈVE

(suite)

- Difficulté à attirer et à recruter la main-d'œuvre agricole pour les petites et moyennes entreprises;
- Besoin d'une main-d'œuvre spécialisée notamment en production animale;
- Vieillissement de la population, pénurie de main-d'œuvre.

SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC DES SOURCES, ON RETROUVE

398 EXPLOITANTS AGRICOLES RÉPARTIS DANS LES 228 ENTREPRISES RECENSÉES.

AUSSI, 130 FERMES ONT UN SEUL PROPRIÉTAIRE À LEUR TÊTE ALORS QUE POUR 255 ENTREPRISES, ON EN RETROUVE DEUX OU PLUS :

DANVILLE
56 entreprises
97 exploitants agricoles en 2020

HAM-SUD
10 entreprises
21 exploitants agricoles en 2020

SAINT-CAMILLE
36 entreprises
65 exploitants agricoles en 2020

SAINT-ADRIEN
26 entreprises
31 exploitants agricoles en 2020

WOTTON
62 entreprises
121 exploitants agricoles en 2020

SAINT-GEORGES-DE-WINDSOR
39 entreprises
70 exploitants agricoles en 2020

FAITS SAILLANTS

- Les entreprises de transformation sur le territoire sont majoritairement de petite taille et artisanales;
- 9 entreprises agrotransformatrices de plus qu'en 2010;
- Sur les 23 entreprises agrotransformatrices de la MRC, 73 % transforment des produits de l'érable, 13 % des produits de viande et de volaille, 4 % des produits de fruits et légumes et 4 % des produits laitiers;
- Les transformateurs purs du territoire se spécialisent dans la viande et volaille (Canards du Lac-Brome), le fromage (Fromagerie Latino, Fromagerie Proulx, Fromagerie Du P'tit Mont Ham), le pain et les pâtisseries artisanales (Au son de blé, la Coop solidaire alimentaire), l'alcool (microbrasserie le Moulin 7, Distillerie Birster) et les services de traiteurs;
- Difficultés de recrutement et de rétention de la main-d'œuvre;
- Peu de bâtiments présents sur le territoire, pouvant se qualifier à la certification C1 (admissible à la transformation de produits carnés en gros) donnant ainsi la possibilité de vendre des produits dans les commerces.

TRANSFORMATION ET DISTRIBUTION ALIMENTAIRE

MISE EN MARCHÉ

FAITS SAILLANTS

- La mise en marché collective est la principale mise en marché de la MRC;
- Le nombre d'entreprises qui vendent à la ferme et dans un marché public a triplé depuis 10 ans;
- Cinq marchés publics, dont l'un est ouvert à l'année;
- Émergence de nouvelles boutiques de produits en vrac et sans déchet (3) sur le territoire depuis deux ans, qui préconisent l'achat local;
- Diminution du nombre de restaurants.

TOURISME GOURMAND ET AGROTOURISME

FAITS SAILLANTS

- **Présence de 4 entreprises agrotouristiques sur le territoire;**
- **Présence de 9 entreprises spécialisées en tourisme gourmand;**
- **La région des Cantons-de-l'Est est l'une des pionnières en agrotourisme au Québec.**

La popularité grandissante de l'agrotourisme et du tourisme gourmand représente une opportunité intéressante pour une région qui a beaucoup à offrir de ce côté. La MRC des Sources possède un patrimoine présent dans tous ses villages, des routes touristiques signalisées, de beaux paysages et des transformateurs locaux avec des produits uniques et reconnus (Carte des routes touristiques de la MRC des Sources). Selon le Groupe de concertation sur l'agrotourisme et le tourisme gourmand au Québec, le tourisme gourmand se définit comme suit :

Découverte, par une clientèle touristique, d'un territoire, à travers des expériences culinaires distinctives, des activités agrotouristiques ou bioalimentaires mettant en valeur le savoir-faire de ses artisans et permettant d'apprécier les produits ou les plats qui lui sont propres.

TOURISME GOURMAND ET AGROTOURISME

(suite)

LES EXPLOITANTS QUI EN FONT PARTIE SONT :

- **Des producteurs agrotouristiques;**
- **Des artisans transformateurs (ex. : microbrasseries) offrant des visites ou un accès visuel aux installations, des démonstrations, une salle ou du matériel d'interprétation, une présentation des procédés de transformation;**
- **Des producteurs agricoles qui sont uniquement ouverts au public;**
- **Des producteurs agricoles uniquement pour la vente de leurs produits (aucune visite);**
- **Des restaurateurs offrant une cuisine régionale.**

Le tourisme gourmand inclut également des vitrines promotionnelles telles que les marchés publics, les routes et les circuits.

L'agrotourisme est une activité touristique complémentaire à l'agriculture ayant lieu sur une exploitation agricole. Il met en relation des producteurs agricoles avec des touristes ou des excursionnistes, leur permettant de découvrir le milieu agricole ainsi que l'agriculture et sa production, par l'accueil et l'information que leur réserve leur hôte.

LES ACTIVITÉS QUI S'INSCRIVENT DANS L'OFFRE AGROTOURISTIQUE SONT LES SUIVANTES :

- **La visite à la ferme;**
- **L'hébergement;**
- **La restauration mettant principalement en valeur les produits de l'exploitation agricole et les produits agroalimentaires régionaux;**
- **La promotion et la vente de produits agricoles provenant principalement de l'exploitation agricole.**

Selon cette définition, l'autocueillette n'en fait pas partie, puisqu'il s'agit plutôt d'un mode de commercialisation qui n'offre pas systématiquement une interaction avec les producteurs.

L'agrotourisme et le tourisme gourmand au Québec attirent principalement une clientèle locale qui représente 57 % de la clientèle, selon le rapport final des *Retombées économiques et importance touristique de l'agrotourisme et du tourisme gourmand 2016*. Vient en second lieu la clientèle touristique du Québec avec 32 % et finalement la clientèle hors Québec avec 11 %. C'est une information importante à prendre en compte pour mieux orienter la promotion de ces initiatives.

CARTE DES ROUTES TOURISTIQUES DE LA MRC DES SOURCES

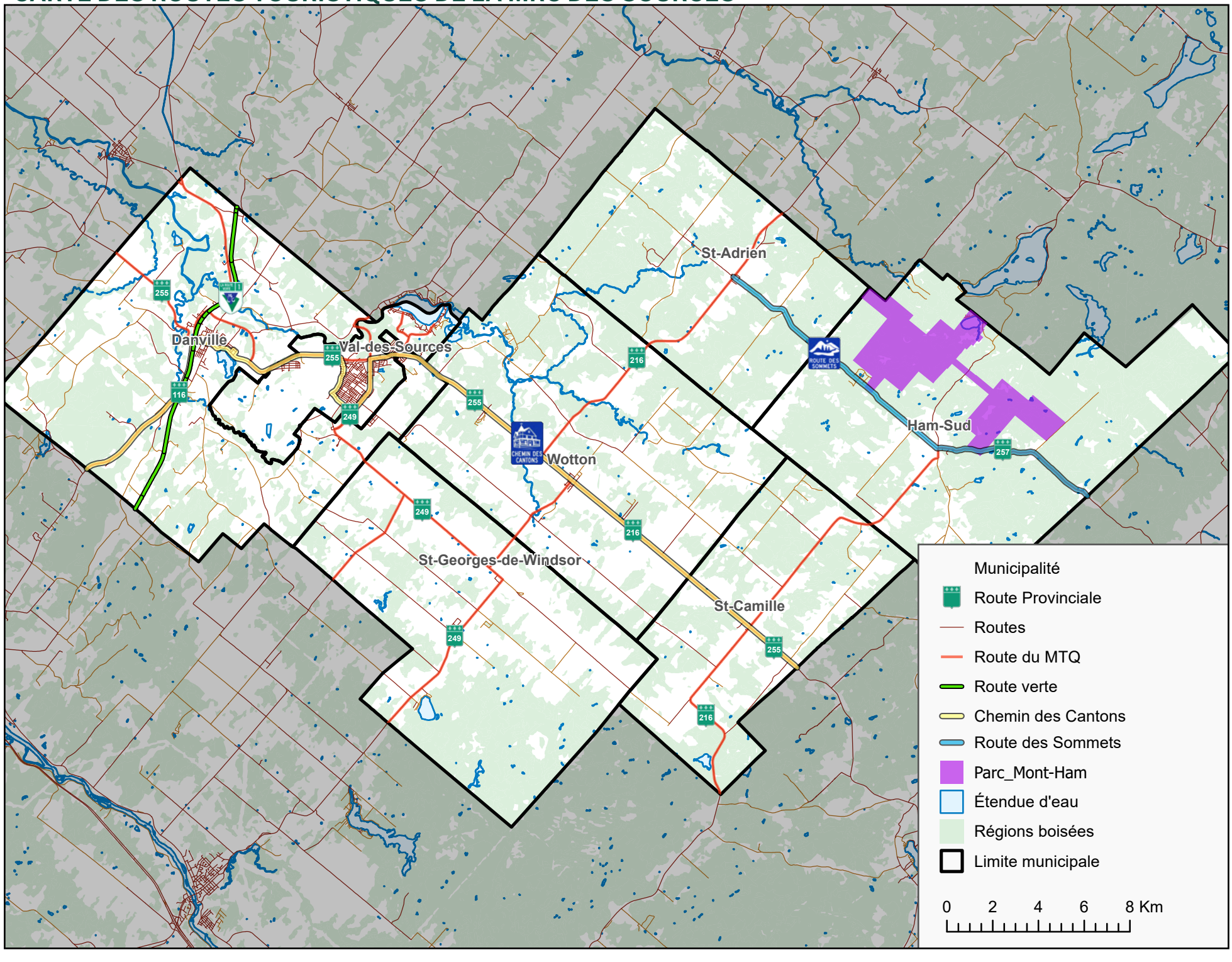

PRIORISATION DES ENJEUX

PRORISATION DES ENJEUX DU PDZA²

Face au constat préliminaire, il en est ressorti clairement que les efforts premiers pour le développement de la zone agricole et agroforestière de la MRC devraient prioritairement se concentrer sur les quatre enjeux suivants pour cette seconde version du plan d'action du PDZA² des Sources :

1. **LA RELÈVE ET L'ENTREPRENEURIAT**
2. **LA TRANSFORMATION LA DISTRIBUTION ET LA MISE EN MARCHÉ**
3. **L'AGROENVIRONNEMENT ET LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES**
4. **L'IDENTITÉ ET L'OCCUPATION DYNAMIQUE DU TERRITOIRE AGRICOLE ET FORESTIER**

Il est important de mentionner que cette priorisation ne vient pas sous-entendre que l'ensemble des autres enjeux soit évacué de la planification. La MRC a pris soin de s'assurer que les zones agricoles et agroforestières soient analysées de façon transversale afin de s'assurer que le diagnostic précis des enjeux priorisés prenne bien en compte l'impact que peuvent avoir ceux-ci sur le développement de l'agriculture et de la foresterie.

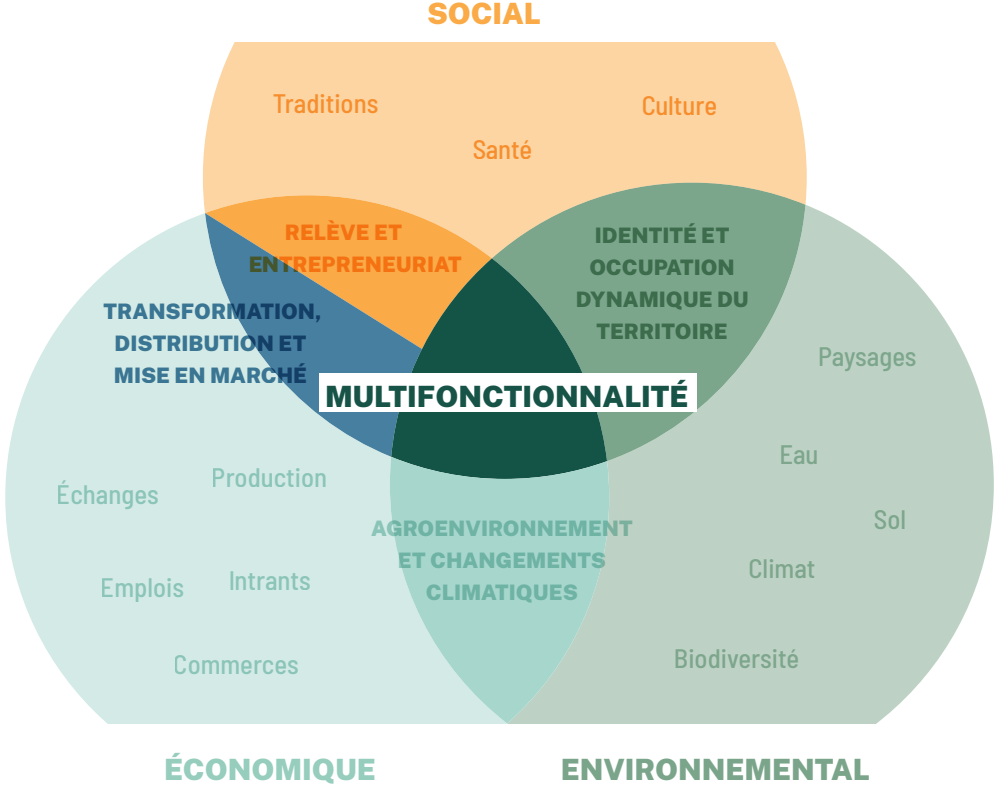

1 ENJEU RELÈVE ET ENTREPRENEURIAT

Depuis le premier PDZA de la MRC des Sources, des projets et services ont été mis en place pour favoriser le transfert et le démarrage d'entreprises par l'adhésion au service de L'ARTERRE, la mise en œuvre de l'outil prévisionnel de la relève et le financement dédié au transfert offert sans intérêt. On constate malgré tout une diminution du nombre d'entreprises (6,6 % de 2010 à 2020) sur le territoire ainsi qu'une augmentation de la moyenne d'âge des producteurs (49,3 ans à 53 ans de 2011 à 2020).

Cette diminution aurait pu être plus importante si nous n'avions pas connu, durant la période 2017-2020, un revirement de situation avec une augmentation de 11 entreprises dans les Sources et 205 de plus en Estrie.

LES CÉDANTS

En 2020, 19 entreprises en production laitière ont déclaré au MAPAQ vouloir vendre d'ici cinq (5) ans, dont trois d'entre elles n'avaient pas identifié de relève. Les chiffres étaient similaires en 2010, où deux entreprises laitières ne trouvaient pas de relève.

L'enjeu du transfert ne se résume pas uniquement à identifier une relève, mais aussi à mettre en place les conditions optimales de succès parmi lesquelles figurent les facteurs humains, le milieu et le cadre de vie, puis les volets technico-économiques, financiers, fiscaux et juridiques. Les cédants doivent mieux préparer le transfert de leur entreprise afin de se prévaloir d'une retraite intéressante et pouvoir trouver une relève afin d'éviter une liquidation des actifs.
Ainsi, le service de L'ARTERRE et l'accompagnement par un conseiller destinés aux entreprises agricoles pour la relève apparentée sont essentiels à maintenir au sein de la MRC. En œuvrant comme pivot entre toutes les sphères professionnelles spécialisées, cette ressource peut être un élément permettant d'amorcer la réflexion auprès des exploitants agricoles qui envisagent de vendre et ainsi, de les accompagner dans leurs démarches et de les référencer aux bons professionnels.

LA RELÈVE

Les défis sont importants pour la relève qui doit acquérir une entreprise plus imposante en actifs et en équipements. On constate aussi que la valeur marchande des fermes surpasse la valeur économique que celles-ci peuvent produire. À titre indicatif, la valeur des terres en Estrie en 2020 a augmenté de 32,4 %.

La tendance au démarrage d'une nouvelle entreprise est une solution de plus en plus choisie par la relève agricole au Québec. Dans la MRC des Sources, on remarque que sur une échelle de 10 ans, le démarrage se fait principalement dans la production maraîchère (+4 entreprises), dans les productions de fruits et noix (+2 entreprises), ainsi que dans les cultures abritées (+3 entreprises).

Le démarrage en mode location est possible, mais il comporte, pour la relève, une perception de risques supplémentaires pour la pérennité de l'entreprise. Selon un sondage mené par la FRAQ en septembre-octobre 2021, 70 % des répondants ayant déclaré être une relève non établie croient que le fait d'être propriétaire du fond de terre assurera la pérennité de l'entreprise, puisque la terre est la garantie principale.

La valorisation de l'agriculture auprès des jeunes de la région devrait être encore plus encouragée en offrant des stages et des formations aux élèves du primaire et du secondaire afin de les sensibiliser et de susciter un intérêt pour ce secteur d'activité. L'intention serait de freiner l'exode des jeunes et de les maintenir en région.

1 ENJEU RELÈVE ET ENTREPRENEURIAT (suite)

LES HEURES TRAVAILLÉES SUR LA FERME

L'agriculture se fait de plus en plus à temps partiel. En 2016, selon Statistique Canada, sur 370 exploitants, 42 % travaillent à temps partiel sur leur entreprise agricole dont 12,2 % déclarent entre 20 et 29 heures de travail et 29,7 % moins de 20 heures. Actuellement, le financement à la MRC n'accepte pas les projets à temps partiel ou saisonnier.

L'ENDETTEMENT AGRICOLE

L'endettement des entreprises agricoles est toujours aussi important en 2020. Chez les agriculteurs, pour contrer ce phénomène, des initiatives de partage d'équipements agricoles (CUMA) existent actuellement sur le territoire. Il y aurait du potentiel à soutenir et à promouvoir ce modèle d'économie circulaire, puisque l'achat d'équipements agricoles est une dépense importante pour les fermes de la région.

LA MAIN-D'ŒUVRE

L'enjeu de la main-d'œuvre est toujours aussi présent. Le secteur agricole offre des salaires moins compétitifs que dans d'autres secteurs d'activités comme, par exemple, le secteur manufacturier. La main-d'œuvre familiale continue de prédominer dans le secteur agricole. Cependant, l'augmentation de la taille des fermes accroît la nécessité de recruter de plus en plus de main-d'œuvre expérimentée à l'extérieur de la ferme.

LES FORESTIERS

La production forestière connaît des enjeux semblables à ceux du secteur agricole en ce qui concerne la main-d'œuvre et la relève. On remarque, dans les dernières années, une diminution de producteurs forestiers. De plus, la valorisation de la profession est à construire auprès de la population. Pourtant, la forêt privée est gérée par des propriétaires qui ont à cœur la santé de leur boisé.

À titre indicatif, 38 % de la superficie forestière totale de la région est certifiée FSC (Production forestière durable et responsable).

2 ENJEU TRANSFORMATION, DISTRIBUTION ET MISE EN MARCHÉ

AGROTRANSFORMATION

Le secteur de l'agrotransformation est en plein essor sur le territoire alors que 9 nouvelles entreprises agricoles œuvrant dans ce domaine ont vu le jour dans les dix dernières années. Elles étaient au nombre de 15 en 2010 et sont maintenant au nombre de 23 en 2020. Cette augmentation se répartit ainsi : produits de l'érable, viande, produits laitiers et légumes.

VOICI LES PRINCIPAUX POINTS QUE NOUS AVONS ABORDÉS DANS LE PDZA EN CE QUI A TRAIT AUX ENJEUX RELIÉS À L'AGROTRANSFORMATION :

- Sur le territoire, il n'existe que peu ou pas d'infrastructures de transformation (C1) qui pourraient répondre aux producteurs qui voudraient transformer une partie de leur production à base de produits carnés (viande).
- Il existe peu d'infrastructure d'entreposage et de conditionnement collectif (station de lavage, chambre froide, chambre de congélation, déshydratation, etc.) qui seraient nécessaires pour des producteurs qui sont en démarrage ou qui sont de petite taille.
- La disponibilité de la main-d'œuvre spécialisée en agrotransformation est un enjeu, notamment en boucherie et en fromagerie.
- Il existe une méconnaissance face à la complexité de la règlementation pour la transformation des aliments. Une vulgarisation serait nécessaire.

FILIÈRE AGRICOLE NON ALIMENTAIRE

Le développement de différentes filières (écomatériaux, produits forestiers non ligneux et fruits émergents) permettrait aux secteurs agricole et forestier de profiter de l'émergence de ces filières pour générer un revenu complémentaire ou pour valoriser des terres qui ne le sont pas actuellement, comme les friches. Ces filières pourraient, par exemple, se servir de certains sous-produits actuellement non valorisés ou utiliser ce qui peut être considéré comme des résidus pour générer de l'énergie. Dans les dernières années, plusieurs projets ont été mis en place afin de structurer la filière des écomatériaux, notamment avec l'implantation d'un laboratoire offrant des services de pilotage des procédés des domaines industriels, des matériaux innovants et miniers (le CIMMS), en accueillant une usine de transformation spécialisée en isolants à base de chanvre (Nature Fibres), en animant la filière via le Rendez-vous des écomatériaux, en créant des partenariats avec des institutions d'enseignement locales et internationales et finalement, en proposant des formations et des projets pilotes sur la culture du chanvre industriel. Pour l'instant, la production locale de matières premières en produits biosourcés (chanvre, laine de mouton) est marginale et l'approvisionnement provient principalement de l'extérieur de la région.

2 ENJEU TRANSFORMATION, DISTRIBUTION ET MISE EN MARCHÉ (suite)

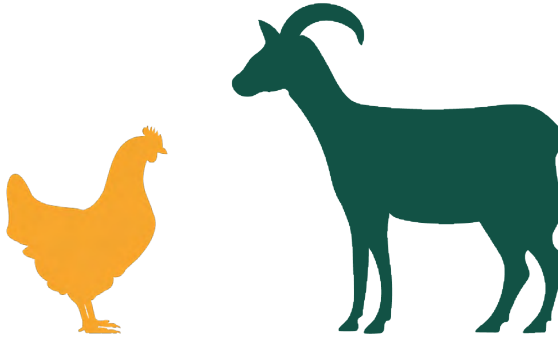

COMMERCIALISATION

La mise en marché de proximité ou directe a triplé dans la dernière décennie, notamment dans l'offre à la ferme et dans les marchés publics. L'enjeu pour le producteur est donc, de choisir quel endroit sera le plus profitable pour vendre ses produits. L'agrotourisme dans la MRC des Sources est demeuré stable depuis une décennie, malgré tout, l'offre de tourisme gourmand se développe de plus en plus sur le territoire.

Certains producteurs ayant une boutique à la ferme proposent non seulement des produits de leurs exploitations, mais aussi des produits locaux complémentaires. Cela permet d'accroître la diversité de l'offre et constitue un point de vente supplémentaire pour le consommateur.

Ce modèle de boutique à la ferme s'insère parfaitement dans les offres récréotouristiques en développement sur le territoire qui mise sur le tourisme lent et les microaventures (2 à 5 jours). De surcroît, il est permis de recevoir des VR ou des roulottes à la ferme pour une nuitée permettant ainsi un revenu supplémentaire pour la location d'espaces (1 à 5 emplacements) et d'obtenir du référencement sur les plateformes faisant la promotion de ces circuits. C'est une opportunité intéressante, car cela a comme conséquence d'apporter une clientèle désireuse de s'approvisionner dans les boutiques à la ferme et de profiter des activités récréotouristiques et agrotouristiques des environs.

La plateforme Terego est une de ces initiatives de référencement s'adressant à la communauté VR. À l'heure actuelle, une seule entreprise agrotouristique y est inscrite. Du côté de la mise en marché indirecte (au moins un intermédiaire), il existe de plus en plus de possibilités pour les producteurs qui désirent commercialiser leurs produits localement. Cependant, ces offres de mise en marché disposent souvent d'un espace d'entreposage restreint, demandant aux producteurs de se déplacer plus fréquemment pour les approvisionner (ex. : les marchés en vrac).

Plusieurs initiatives de mise en valeur des produits locaux ont été mises en œuvre et développées sur le territoire. Un organisme régional de promotion des produits locaux (CIBLE, Créateurs de Saveurs) et du tourisme gourmand existe, mais il est peu employé par les producteurs de la MRC des Sources étant donné la distance géographique et les critères d'adhésion demandés pour faire partie du circuit. Cependant, au-delà de la promotion et de la visibilité pour les entreprises, l'organisme offre aussi du réseautage pour ses membres.

Des initiatives locales pour la promotion bioalimentaire ont aussi été déployées dans les dernières années grâce à l'implication de la MRC, de la Chambre de commerce et des agents de développement engagés par les municipalités des Sources (Circuit des saveurs et savoir-faire, campagne « Je suis fier de mon agriculture locale », Rallye automnal, campagne de promotion des paniers d'hiver, etc.). Ainsi, plusieurs organisations entreprennent des actions et une plus grande concertation permettrait de maximiser les efforts de chacun.

3 ENJEU AGROENVIRONNEMENT ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES

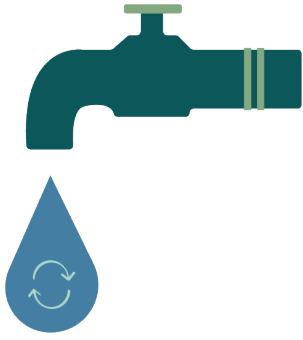

Les pratiques agroenvironnementales sont en bonne partie connues et pratiquées par les producteurs de la MRC, selon les résultats du sondage. Les cultures de couvertures, les pratiques de travail minimal du sol et la rotation de culture sont de plus en plus populaires. Les diverses activités de sensibilisation sur le sujet ont connu une bonne participation des producteurs dans les dernières années.

PAR CONTRE, DES EFFORTS SONT ENCORE À FAIRE POUR S'ADAPTER AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES. VOICI LES PRINCIPAUX POINTS QUE NOUS AVONS ABORDÉS DANS LE PDZA :

- En ce qui a trait à la production végétale, on observe une augmentation des superficies en grandes cultures aux dépens des pâturages et des plantes fourragères. Les plantes annuelles (maïs, soya, avoine, blé) sont des cultures où l'on emploie majoritairement des produits phytosanitaires et des engrais de synthèse comparativement aux plantes pérennes. Sans la présence de cultures de couverture (intercalaire, semis d'automne, engrais vert), le sol est plus enclin à s'éroder en raison des terrains en pente et du type de sol limoneux que nous avons dans la région, puisque ces cultures de couverture limitent le ruissellement de surface, favorisent l'infiltration de l'eau, maintiennent la matière organique dans le sol et favorisent la biodiversité du sol. La culture des espèces fourragères et l'introduction de cultures de couverture dans les cultures annuelles ont un impact positif sur l'eau, l'air et le sol.
- On observe depuis plusieurs années une sédimentation accrue dans les Trois-Lacs. L'augmentation de la sédimentation et de l'apport de nutriments dus à l'érosion et aux différentes activités humaines cause une augmentation de la croissance des plantes aquatiques, ce qui peut entraîner, à terme, la disparition du lac pour laisser place à une zone marécageuse.
- Un diagnostic récent, établi dans le cadre du Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) de l'Estrie, nous informe que par le passé, en Estrie et dans la MRC des Sources, un important nombre de cours d'eau ont été linéarisés en tout ou en partie, que ce soit en milieu agricole ou forestier. La linéarisation est reconnue comme un facteur aggravant l'érosion des berges et l'accroissement du transport des sédiments menant à une sédimentation accrue dans les rivières et les lacs environnants.
- La disponibilité et la qualité de l'eau de surface sont aussi préoccupantes sur le territoire. L'automne 2021 nous a donné des indices préoccupants de déficit hydrique (puits à sec) un peu partout sur le territoire.
- Les prévisions d'Ouranos, dans le projet Agriclimat Estrie, nous informent que les agriculteurs et les producteurs forestiers devront mettre en œuvre des actions concrètes pour s'adapter aux effets néfastes dus aux changements climatiques. Ils devront principalement améliorer et favoriser la biodiversité, la santé de leurs sols et voir à la protection et à l'économie de l'eau. Si rien n'est fait, la rentabilité des entreprises agricoles et forestières sera grandement touchée, tous secteurs confondus.

Autre indice inquiétant, on constate une diminution de producteurs forestiers possédant un plan d'aménagement forestier et, par le fait même, qui planifient et aménagent leur forêt. Face aux changements climatiques, la planification durable des boisés sera essentielle dans l'avenir, puisque la vulnérabilité des boisés va s'accroître en raison de la récurrence des sécheresses, de la persistance de la présence des insectes ravageurs et des animaux importuns et de la migration des espèces exotiques envahissantes. C'est pour cette raison que des efforts soutenus de sensibilisation et d'accompagnement auprès des producteurs doivent être mis de l'avant.

4

ENJEU
IDENTITÉ ET OCCUPATION DYNAMIQUE DU TERRITOIRE AGRICOLE ET FORESTIER

L'occupation dynamique de l'espace agricole, la revitalisation des terres en friche, le maintien du dynamisme des villages et la promotion de l'identité du territoire agricole et forestier demeurent les meilleurs moyens d'assurer la prospérité de ce secteur économique et d'en pérenniser l'usage. Afin d'assurer le dynamisme de ces secteurs, il importe aussi d'assurer la pérennité des villages des milieux ruraux, leurs services de proximité dans un souci de complémentarité urbaine et rurale. La protection des entreprises agricoles et leur développement sont indissociables du dynamisme et du développement (résidentiel, commercial et institutionnel) des municipalités rurales, car ce sont des réalités complémentaires partageant le même territoire. Pour ce faire, il faut un encadrement du développement dans les secteurs de moindre impact, un équilibre fondamental entre protection des meilleures terres agricoles et développement urbain, accroître le nombre d'entreprises agricoles innovantes et les terres en cultures dans les secteurs de moindre impact sur l'environnement, assurer une bonne cohabitation des usages et promouvoir le caractère rural du territoire de la MRC des Sources.

RÔLE DES FERMES FAMILIALES DANS L'OCCUPATION DYNAMIQUE DU TERRITOIRE

Les activités agricoles et forestières occupent une place importante dans la MRC des Sources où la grande majorité du territoire est directement vouée à ces activités. La production laitière arrive au premier rang des productions agricoles et génère le tiers des revenus agricoles annuels avec plus de 28 M$. Le nombre de fermes de ce secteur de production est en constante diminution. L'enjeu principal est le transfert et la pérennité du modèle de la ferme dite de type familial puisqu'on constate sur le territoire qu'il y a des investisseurs agricoles ou non agricoles qui achètent des exploitations (laitière ou porcine), sans même louer les maisons, ni utiliser les bâtiments agricoles, ni cultiver la terre.

DE L'AGRICULTURE SUR PETITES SUPERFICIES

Tout en répondant aux défis des activités agricoles et forestières conventionnelles et identitaires du territoire, il serait intéressant de développer des modèles alternatifs d'occupation du territoire agricole et forestier qui soient en cohérence avec les aspirations des citoyens de la MRC. Les cultures émergentes, l'agriculture sur petites superficies et l'agroforesterie sont des concepts en émergence au Québec, mais ils sont encore très timides en comparaison avec ce qui se fait en Europe. On remarque que la moitié des entreprises du territoire ont un chiffre d'affaires de moins de 100 000 $, ce qui implique qu'une seule personne peut tirer un revenu de son exploitation agricole.

Il pourrait être possible pour la relève d'accéder à une propriété entourée d'une petite parcelle de terres agricoles dans des îlots déstructurés. La LPTAA permet de circonscrire ces endroits pour y permettre la construction de résidences. Ces espaces demeurent en zone agricole, mais les gens qui font l'achat du terrain n'ont pas l'obligation d'y pratiquer l'agriculture. Moins du quart du potentiel identifié de nouvelles maisons en îlots déstructurés a été construit dans la MRC depuis 2008. Toutefois, ce potentiel a été évalué en fonction des données disponibles à l'époque et n'intégrait pas les contraintes et les opportunités réelles d'établissement. Même si ces espaces ne représentent pas des superficies suffisantes pour qu'une personne puisse vivre d'un projet agricole à temps plein, il serait possible d'y faire de l'agriculture sur petites superficies comme activité complémentaire à l'usage principal.

La MRC a aussi identifié 179 espaces d'au moins 20 hectares, la plupart du temps en milieu forestier et en dehors de la zone agricole dynamique, où il pourrait être possible de bâtir une résidence. Cette superficie serait plus intéressante pour favoriser l'établissement de projets agroforestiers. Il existe aussi d'autres terrains de dimensions ayant moins de 20 ha toujours vacants, mais la demande à portée collective actuelle n'y autorise pas l'établissement résidentiel.

Vu l'intérêt grandissant pour les productions émergentes, la plantation d'arbres à noix ou à valeur ajoutée, la mycosylviculture, la conservation et la restauration naturelles des milieux pourraient être envisagées dans une perspective de mise en valeur durable du territoire agricole. Le territoire a une opportunité majeure concernant les cultures émergentes dans la mesure où la coopérative de solidarité Cultur'Innov est implantée dans la MRC.

TERRES EN FRICHE

La situation de l'inventaire des terres en friche a peu changé dans la MRC des Sources depuis 2014. Bien que la quantité de terres en friche ait diminué dans les dernières années, près de 2 000 hectares seraient encore en friche, majoritairement à Wotton (401 ha), Danville (382 ha) et Saint-Georges-de-Windsor (325 ha). De cette première analyse du territoire, on constate une légère augmentation de ces superficies qui sont maintenant cultivées, selon les déclarations 2021 de La Financière agricole (+4,5 %), mais sans plus. Selon les données du MAPAQ, il s'agit plutôt de 200 hectares. Par contre, il faut noter que l'inventaire du MAPAQ dépend, d'une part, de la fiche de déclaration du producteur de ses terres en friche et, d'autre part, que cet inventaire ne comprend pas les friches qui ne sont pas la propriété d'agriculteurs.
Plusieurs raisons peuvent expliquer le faible taux de reconversion des friches en culture sur le territoire. Les raisons évoquées sont les mêmes que celles ayant résulté à l'abandon des terres (pénurie de main-d'œuvre, manque de temps et d'argent, machineries moins adaptées aux petites surfaces, terres moins fertiles et rocailleuses, terres trop humides, terrains trop en pente ou difficiles d'accès).

Cependant, même lorsque la terre en friche a un beau potentiel de reconversion, certains freins règlementaires et financiers à la remise en culture sont évoqués. La reconversion de friches est souvent complexe et demande l'intervention de divers professionnels (agronomes, ingénieurs forestiers, biologistes, etc.) et organismes règlementaires (ministères, municipalités, MRC, etc.) Afin de faciliter le processus, l'expertise et l'accompagnement de la MRC dans l'identification des freins en amont, des projets pourraient être un atout pour faciliter la concrétisation de la revalorisation des friches.

LA FORÊT PEU EXPLOITÉE

Il existe deux types de boisés à distinguer : les boisés de fermes, souvent situés dans le fond des champs des agriculteurs et les lots forestiers entiers. Les boisés de fond de champs sont souvent exploités à des fins personnelles pour le bois de chauffage. Il est à noter que ces données ne figurent pas dans les données de mise en marché du bois.

- Actuellement, seulement 60 % de la possibilité forestière est exploitée : il y a donc un gain potentiel de 40 % d'exploitation en forêts privées. Entre 2011 et 2020, dans le sud du Québec, il y a eu une augmentation des mètres cubes solides (destinés au sciage et à la pâte) passant de 538 600 à 1 021 900 mcs. Bien que ces données ne soient pas spécifiques à la MRC, cette augmentation a été constatée dans la MRC. Ce sont majoritairement des résineux qui sont récoltés. Il y a une hausse de la demande en approvisionnement, mais elle se trouve limitée par la capacité des usines existantes à transformer le bois. Les investissements en travaux sylvicoles et en production forestière sont en hausse, mais il n'y a pas de hausse du prix de la fibre.
- Il y a deux scieries dans la MRC, mais leur approvisionnement en bois n'est pas majoritairement local. Il y a une légère augmentation du nombre de transformateurs de bois (8 plutôt que 7) et ce sont principalement des entreprises qui fabriquent des contenants, des palettes de bois, du revêtement de plancher, des produits de menuiserie préfabriqués, des escaliers ou qui effectuent des activités reliées au domaine de l'imprimerie ou de la construction.

4

UNE COHABITATION HARMONIEUSE DES USAGES

La MRC des Sources a toujours été proactive afin de gérer en amont les situations potentiellement conflictuelles en matière de gestion des odeurs en milieu agricole. L'adoption d'un règlement de contrôle intérimaire en 2005 visant les élevages à forte charge d'odeur a certainement permis de mieux planifier l'établissement et l'implantation de nouvelles entreprises à forte charge d'odeur. Cet outil permet de mieux planifier l'établissement et l'implantation de nouvelles entreprises à forte charge d'odeur. Cet outil demeure toutefois imparfait et les orientations gouvernementales datant du début des années 2000 n'ont pas évolué en fonction des nouvelles réalités des élevages en milieu agricole. Cette réalité fait en sorte que le territoire de la MRC des Sources n'est pas à l'abri de situations conflictuelles comme celle vécue par l'arrivée des élevages de canards à Saint-Camille et à Wotton en 2020. Vu l'absence actuelle de levier en aménagement du territoire adapté aux nouvelles réalités, la sensibilisation et la communication entre les citoyens et les agriculteurs demeurent une voie importante en cette matière. L'UPA Estrie a développé une trousse pour sensibiliser la population à la réalité des agriculteurs. L'utilisation de cet outil pourrait être maximisée dans une perspective où la pandémie de COVID-19 a amené plusieurs néoruraux à s'établir en Estrie.

VISION STRATÉGIQUE

En 2014, la MRC s'est dotée d'une vision stratégique qui se voulait être le reflet d'une volonté de toute une région à déterminer ensemble de quelle façon doit évoluer le développement de son secteur agricole. Il est important de se rappeler que la MRC a été la première au Québec à se doter d'une vision régionale de développement durable par la réalisation et l'adoption d'un Agenda 21 local de MRC. La vision de l'Agenda 21 se décline ainsi :

« En 2025, la MRC des Sources est une région caractérisée par une population fière qui se renouvelle grâce à l'attractivité de son territoire. Les résidents la choisissent pour sa qualité de vie et ses opportunités d'affaires et d'emplois. L'autonomie collective reflète le pouvoir d'agir des individus qui y habitent. Le développement d'un pôle de compétitivité technologique, la saine gestion de l'eau et la protection des différents paysages, ainsi que l'emphase mise sur la formation continue sont les assises de son développement durable. »

La MRC a donc arrimé dans la vision stratégique du PDZA cette vision générale de développement durable de territoire.

Dans le cadre de la révision du plan de développement de la zone agricole et agroforestière, la MRC conserve cette vision, puisque dès sa création, son horizon était prévu plus large que la finalité du premier plan d'action. En conclusion, cette vision fut l'inspiration et la trame de fond de toute la démarche de révision du PDZA².

La vision du Plan de la zone agricole et agroforestière se décline ainsi :

« EN 2025, LA MRC DES SOURCES EST CARACTÉRISÉE PAR UN SECTEUR AGRICOLE RECONNU ET PROSPÈRE EN RAISON DE SON DYNAMISME, DE SES PRATIQUES INNOVANTES ET DE SON RAYONNEMENT.

LES RÉSIDENTS ET LES ENTREPRISES S'Y IMPLANTENT POUR SA QUALITÉ DE VIE ET SES OPPORTUNITÉS D'AFFAIRES ET D'EMPLOI. L'ESPRIT COLLECTIF FAVORISE LE DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX ET LA COHABITATION DES USAGES.

LA TRANSFORMATION LOCALE, LA SAINE GESTION ENVIRONNEMENTALE, LA PROTECTION DES PAYSAGES, L'OCCUPATION DYNAMIQUE DU TERRITOIRE AINSI QUE L'EMPHASE MISE SUR LA RELÈVE SONT LES ASSISES DE SON DÉVELOPPEMENT DURABLE. »

PLAN D'ACTION

PLAN D'ACTION

PDZA²

Plan de développement de
la zone agricole et agroforestière

MRC DES SOURCES

ORIENTATIONS

Afin de s'assurer de répondre à la ligne directrice de sa vision concertée et d'atteindre cet idéal souhaité pour le secteur agricole et forestier, la MRC des Sources a choisi les 8 orientations suivantes :

1. DES ENTREPRISES QUI SE PERPÉTUENT ET QUI SE RÉINVENTENT
2. DES ENTREPRISES PROSPÈRES
3. L'EXPRESSION DES SAVOIR-FAIRE DANS LA TRANSFORMATION DES PRODUITS LOCAUX
4. UNE DESTINATION GOURMANDE
5. DES TERRES FERTILES POUR LES FUTURES GÉNÉRATIONS
6. DES ENTREPRISES RÉSILIENTES FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES
7. UN TERRITOIRE AGRICOLE ET FORESTIER PÉRENNISÉ ET DÉVELOPPÉ À SON PLEIN POTENTIEL
8. UNE IDENTITÉ RURALE RECONNUE

Des enjeux priorisés et de ces orientations découle un plan d'action composé de 18 objectifs et 18 actions.

OBJECTIFS

Les objectifs peuvent concerner plus d'une orientation :

ORIENTATIONS 1 ET 2 :

1. Développer une approche prévisionnelle du maintien en activité des entreprises agricoles et forestières
2. Proposer et mettre à la disposition des modes alternatifs d'établissement
3. Susciter et conserver la relève agricole et forestière
4. Favoriser la santé financière des entreprises
5. Contribuer au maintien des fermes familiales et indépendantes
6. Soutenir le bien-être des entrepreneurs et de leur famille

ORIENTATIONS 3 ET 4 :

1. Appuyer le développement d'infrastructures mutuelles d'entreposage, de conditionnement et de transformation
2. Appuyer le développement de filières complémentaires aux activités agricoles et forestières
3. Vulgariser la compréhension de la règlementation en transformation agroalimentaire
4. Identifier les freins liés à la distribution et à la mise en marché de proximité
5. Jouer un rôle d'intermédiaire dans les initiatives de mise en valeur locales et régionales

ORIENTATIONS 5 ET 6 :

1. Augmenter les superficies qui visent la qualité et la conservation des sols afin de favoriser la pérennité des entreprises agricoles et forestières
2. Multiplier les pratiques de restauration et de préservation des cours d'eau et milieux humides afin d'assurer la pérennité des entreprises agricoles et forestières
3. Vulgariser la compréhension de la règlementation
4. Assurer la pérennité et la productivité des forêts

ORIENTATIONS 7 ET 8 :

1. Augmenter les possibilités liées à l'agriculture sur plus petite superficie selon différents modèles
2. Tirer parti des droits et privilèges consentis en vertu de la LPTAA et sur les possibilités d'adaptation comme outil de planification et de développement d'entreprises agricoles et forestières et d'aide à l'établissement résidentiel
3. Favoriser la cohabitation des différents usages sur le territoire agricole et avec les zones urbaines
4. Valoriser et sensibiliser à la réalité agricole et forestière

ENJEU nº1 : La relève et l'entrepreneuriat (1/2)

PDZA²
MRC DES SOURCES

ORIENTATIONS :

1. **ACTIONS 1-2-3**
   DES ENTREPRISES QUI SE PERPÉTUENT ET QUI SE RÉINVENTENT
2. **ACTION 4**
   DES ENTREPRISES PROSPÈRES

OBJECTIFS :

1. Développer une approche prévisionnelle du maintien en activité des entreprises agricoles et forestières
2. Proposer et mettre à la disposition des modes alternatifs d'établissement
3. Susciter et conserver la relève agricole et forestière
4. Favoriser la santé financière des entreprises
5. Contribuer au maintien des fermes familiales et indépendantes
6. Soutenir le bien-être des entrepreneurs et de leur famille

ACTION	DESCRIPTION / DÉTAIL DU PROJET	PORTEUR	PARTENAIRES	ÉCHÉANCIERS
• **ACTION 1** **Maintenir une ressource dédiée à la relève et au suivi des entreprises agricoles et forestières**	• Maintenir une ressource dédiée aux entreprises agricoles et la relève en incluant les services de L'ARTERRE et utiliser une approche prévisionnelle afin de mieux connaître les besoins.	MRC	Agri-conseil, MAPAQ, UPA, FADQ, Municipalités	En continu
	• Proposer une approche de codéveloppement d'experts dans l'accompagnement des promoteurs.			En continu
	• Maintenir une relation étroite avec les intervenants et les producteurs afin de mieux les accompagner et les référer.			En continu
	• Appuyer les initiatives pour le regroupement de services plus complet pour les producteurs et la relève *(faire des liens avec les PDCN).*			En continu
• **ACTION 2** **Réviser la politique de financement du développement économique de la MRC**	• Adapter les critères de la politique d'investissement de la MRC afin de rendre accessible le financement aux projets qui reflètent la réalité agricole et forestière des entrepreneurs et de la relève du territoire. Souligner, encourager, prendre en compte la sylviculture dans le financement et la santé financière d'entreprise agricole en établissement (relève agricole).	MRC	-	Court terme

ENJEU nº1 : La relève et l'entrepreneuriat (2/2)

PDZA²
MRC DES SOURCES

ACTION	DESCRIPTION / DÉTAIL DU PROJET	PORTEUR	PARTENAIRES	ÉCHÉANCIERS
• **ACTION 3** **Susciter l'intérêt des jeunes de la région envers les métiers de la terre et de la forêt**	• Objectif : valoriser le métier de l'agriculture et la foresterie auprès des jeunes afin de s'assurer du maintien et de la venue de nouveaux agriculteurs et producteurs forestiers.	-	MRC, UPA, AGRIcarrière, Municipalités, CJE, Centre EXPÉ Centre de services scolaire des Sommets	En continu
	• Relancer la formation Jeunes trayeurs sur le territoire.	AGRIcarrière		Moyen long terme
	• Maintenir le programme de DEP en production animale à Val-des-Sources ou à Windsor.	Centre EXPÉ		Court terme
	• Créer un fonds à la MRC pour encourager les écoles primaires à proposer des activités éducatives sur la ferme et dans la forêt.	MRC		Court terme
	• Participer à l'événement Mon avenir, ma région pour présenter les offres de formation et perspectives d'avenir dans le domaine agricole et forestier.	CJE de Richmond		En continu
• **ACTION 4** **Agrandir le réseau de prévention et favoriser la santé et le bien-être des entrepreneurs**	• Faire connaître le service de remplacement agricole La Halte auprès des producteurs. Collaborer avec La Halte dans le recrutement d'une main-d'œuvre qui aurait comme mandat de remplacer des agriculteurs du territoire de la MRC des Sources.	MRC, UPA Estrie	UPA, La Halte, MRC, CDC, CIUSSS, Municipalités	En continu
	• Faire connaître le service Au cœur des familles agricoles.			En continu
	• Former tous les intervenants à Jevi *(service de prévention du suicide - Estrie)* pour faire un réseau à la grandeur du territoire.			Moyen terme
	• Sensibiliser les intervenants municipaux et paramunicipaux *(dg, inspecteurs, agents de développement, etc.)* sur l'importance de la santé mentale en agriculture ainsi que sur les outils et ressources disponibles dans le milieu.	MRC	MRC, CIUSSS, Collectif de formation agricole de l'Estrie, JEVI Estrie, UPA, La Halte	Moyen terme

ENJEU nº2 : Transformation, distribution et mise en marché (1/2)

PDZA²
MRC DES SOURCES

ORIENTATIONS :

3 **ACTIONS 5-6-7**
L'EXPRESSION DES SAVOIR-FAIRE DANS LA TRANSFORMATION DES PRODUITS LOCAUX

4 **ACTION 8**
UNE DESTINATION GOURMANDE

OBJECTIFS :

1. Appuyer le développement d'infrastructures mutuelles d'entreposage, de conditionnement et de transformation
2. Appuyer le développement de filières complémentaires aux activités agricoles et forestières
3. Vulgariser la compréhension de la règlementation en transformation agroalimentaire
4. Identifier les freins liés à la distribution et à la mise en marché de proximité
5. Jouer un rôle d'intermédiaire dans les initiatives de mise en valeur locales et régionales

ACTION	DESCRIPTION / DÉTAIL DU PROJET	PORTEUR	PARTENAIRES	ÉCHÉANCIERS
• ACTION 5 **Appuyer les entreprises dans leurs projets de conditionnement, d'entreposage et de transformation agroalimentaire de la MRC**	• Faire connaître et valoriser les infrastructures présentes sur le territoire et dans les alentours offrant le service de conditionnement, d'entreposage et de transformation bioalimentaire.	MRC	MAPAQ, UPA, Collectif en formation agricole de l'Estrie	En continu
	• Inventorier et présenter sur une carte les différentes opportunités de conditionnement, d'entreprosage et de transformation du territoire et des environs.			Court terme
	• Évaluer et bien connaître les besoins des producteurs et des transformateurs en ce qui concerne le conditionnement, l'entreposage et la transformation dans l'éventualité de créer une offre de service supplémentaire sur le terrioire *(abattoir de proximité ou équivalent CVA).*			
	• Proposer de la formation répondant aux besoins des producteurs pour démystifier les permis et la règlementation en transformation agroalimentaire.			
• ACTION 6 **Participer et encourager les divers projets de filières complémentaires aux activités agricoles et forestières en développement sur le territoire**	• Développer une culture d'innovation et d'investissement en recherche et développement en agriculture et dans le domaine manufacturier relié à l'agriculture.	MRC	CIMMS, C.I.A.R.C., Cultur'Innov, Université de Sherbrooke, CÉGEP de Sherbrooke, MAPAQ, CIBLE, Municipalités, UPA, AMFE, Syndicat des Producteurs forestiers du Sud du Québec, Corporation «Développement du Mont-Ham»	En continu
	• Favoriser le transfert de connaissances auprès des agriculteurs.			
	• Favoriser l'implantation d'activités de 2e et 3e transformation, complémentaires aux activités de productions agricoles et forestières dominantes.			
	• Contribuer au développement de la filière des produits forestiers non ligneux et des petits fruits émergents (développer une offre de mycotourisme).	-		

ENJEU nº2 : Transformation, distribution et mise en marché (2/2)

PDZA²
MRC DES SOURCES

ACTION	DESCRIPTION / DÉTAIL DU PROJET	PORTEUR	PARTENAIRES	ÉCHÉANCIERS
• ACTION 7 **Évaluer les potentiels de mutualisation des équipements et des ressources disponibles entre les producteurs et les agrotransformateurs de la région**	• Réaliser des ateliers pour comprendre et évaluer la possibilité de mutualiser les besoins quant à la distribution de produits du producteur jusqu'au point de vente.	MRC	UPA, CIBLE, MAPAQ Municipalités	Court moyen terme
	• Réaliser des maillages pour répertorier et évaluer le potentiel de mutualiser des équipements et des ressources disponibles entre les producteurs et les agrotransformateurs qui ne sont pas utilisés à temps plein *(camion réfrigéré, entreposage, installations qui peuvent être optimisées, ex. : grange vide).*			Moyen terme
• ACTION 8 **Promouvoir les attraits agrotouristiques de la MRC**	• Soutenir les initiatives locales et régionales de circuits de distribution et de commercialisation des produits locaux de la MRC.	MRC	CIBLE Municipalités, UPA	En continu
	• Faire la promotion des kiosques libre-service (PDCN) individuels ou collectifs auprès des producteurs, comme piste de solution pour rentabiliser la vente à la ferme (*ex. : Ferme et Fromagerie La Maison Grise, Le Porc des Roy).*			
	• Miser sur le regroupement, le partenariat et la promotion croisée (forfaitisation) des offres agrotouristiques, culturelles et récréotouristiques du territoire.			
	• Concerter les marchés publics locaux, étudier les besoins et évaluer les potentiels de levier collectif des marchés publics du territoire.	CIBLE	Municipalités, MRC, UPA, MAPAQ	

ENJEU n°3 : Agroenvironnement et changements climatiques (1/2)

PDZA²
MRC DES SOURCES

ORIENTATIONS :

5 ACTION 9
DES TERRES FERTILES POUR LES FUTURES GÉNÉRATIONS

6 ACTIONS 10-11
DES ENTREPRISES RÉSILIENTES FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

OBJECTIFS

1. Augmenter les superficies qui visent la qualité et la conservation des sols afin de favoriser la pérennité des entreprises agricoles et forestières
2. Multiplier les pratiques de restauration et de préservation des cours d'eau et milieux humides afin d'assurer la pérennité des entreprises agricoles et forestières
3. Vulgariser la compréhension de la règlementation
4. Assurer la pérennité et la productivité des forêts

ACTION	DESCRIPTION / DÉTAIL DU PROJET	PORTEUR	PARTENAIRES	ÉCHÉANCIERS
• ACTION 9 **Maintenir une ressource pivot pour accompagner les entreprises, notamment en ce qui concerne la règlementation en matière d'aménagement du territoire et en environnement**	• Valoriser l'utilisation de pratiques agricoles soucieuses de l'environnement immédiat de l'entreprise et de son bassin versant. • Mettre à la disposition des producteurs un spécialiste règlementaire pour l'agroenvironnement qui anime des soirées de sensibilisation, de réseautage et de codéveloppement.	MRC	UPA, MAPAQ, C.I.A.R.C, COGESAF, COPERNIC	En continu
	• Valoriser les bons coups des producteurs en matière d'agroenvironnement et d'adaptation aux changements climatiques.		Agri-Climat, UPA	
	• Augmenter les superficies agricoles répondant aux objectifs de conservation et de qualité des sols afin de favoriser la pérennité des entreprises agricoles et forestières.		PAD (MAPAQ)	Court terme
	• Répertorier et faire connaître les vitrines qui encouragent et informent sur les bonnes pratiques agricoles et forestières dans le but d'augmenter les superficies qui rencontrent les critères de qualité et de conservation des sols, afin de favoriser la pérennité des entreprises agricoles et forestières. Augmenter le nombre d'entreprises agricoles et forestières qui choisissent des modes de production durable.		UPA, MAPAQ, C.I.A.R.C, MAPAQ, Agri-climat	En continu
	• Apporter un support professionnel aux producteurs agricoles pour l'identification des milieux humides et hydriques à protéger. Offrir un support auprès des producteurs et des inspecteurs municipaux. Faire l'arrimage entre le PRMHH et le PDZA. Cela permettrait de réduire les coûts pour les agriculteurs qui doivent souvent faire cette démarche à leurs frais auprès de professionnels.		UPA, MAPAQ, C.I.A.R.C, MAPAQ, Agri-climat	

ENJEU n°3 : Agroenvironnement et changements climatiques (2/2)

PDZA²
MRC DES SOURCES

ACTION	DESCRIPTION / DÉTAIL DU PROJET	PORTEUR	PARTENAIRES	ÉCHÉANCIERS
• **ACTION 10** **Accompagner les entreprises agricoles et forestières dans l'adoption de pratiques visant l'adaptation aux changements climatiques**	• Participer aux actions déployées par Agri-climat et en faire la promotion auprès des producteurs via les outils de diffusion de la MRC *(Facebook Agriculture des sources)*. • Promouvoir des actions en milieu naturel pour favoriser la rétention de l'eau de surface. • Adapter les pratiques agricoles dans les zones vulnérables à la recharge de la nappe phréatique *(notamment les secteurs vulnérables identifiés dans le cadre du PACÈS).*	MRC	UPA, Agri-climat, MAPAQ	Court moyen terme
	• Projet Dynam'eau, sensibiliser et contribuer au transfert de connaissances auprès des agriculteurs et des intervenants, sur les processus en lien avec l'hydrogéomorphologie et la dynamique fluviale pour initier un changement des pratiques plus spécifiquement autour de la gestion des cours d'eau faite en milieu agricole. • Formations/ateliers vulgarisés et accessibles pour les agriculteurs, donnés par un professionnel possédant une expertise en hydrogéomorpholgie et dynamique fluviale. Celles-ci offriront un contenu théorique et pratique, incluant l'obtention d'une maquette de démonstration des processus fluviaux et la réalisation de capsules vidéo.	TACAF, MRC	MRC des Sources et Coaticook, MAPAQ, UPA, CÉGEP de Sherbrooke	Court terme
• **ACTION 11** **Réviser le règlement sur l'abattage des arbres de la MRC et l'appliquer à l'échelle du territoire**	• Réviser le règlement d'abattage datant de 2008.	MRC	Syndicat des Producteurs forestiers du Sud du Québec, AFME, Municipalités	Court terme

ENJEU nº4 : L'identité et l'occupation dynamique du territoire agricole et forestier (1/2)

PDZA²
MRC DES SOURCES

ORIENTATIONS :

7 ACTIONS 12-13-14
UN TERRITOIRE AGRICOLE ET FORESTIER PÉRENNISÉ ET DÉVELOPPÉ À SON PLEIN POTENTIEL

8 ACTIONS 15-16-17-18
UNE IDENTITÉ RURALE RECONNUE

OBJECTIFS

1. Augmenter les possibilités liées à l'agriculture sur plus petite superficie selon différents modèles
2. Tirer parti des droits et privilèges consentis en vertu de la LPTAA et sur les possibilités d'adaptation comme outil de planification et de développement d'entreprises agricoles et forestières et d'aide à l'établissement résidentiel
3. Favoriser la cohabitation des différents usages sur le territoire agricole et avec les zones urbaines
4. Valoriser et sensibiliser à la réalité agricole et forestière

ACTION	DESCRIPTION / DÉTAIL DU PROJET	PORTEUR	PARTENAIRES	ÉCHÉANCIERS
ACTION 12 **Inventorier et analyser le potentiel de reconversion des terres en friche sur le territoire**	• Inventorier, à partir des données de l'évaluation foncière, les terres en friche admissibles à la reconversion.	MRC	Municipalités, UPA, MAPAQ, MELCC, FADQ, Agri-Conseil, L'ARTERRE	Court moyen terme
	• Identifier en amont la conformité règlementaire et le potentiel de remise en culture.			Moyen terme
	• Contacter les propriétaires.			
	• Accompagner les propriétaires volontaires via une ressource pivot dans leur démarche de reconversion de parcelle.			En continu
	• Inscription dans L'ARTERRE pour les propriétaires qui souhaitent louer ou vendre leur terre.			
ACTION 13 **Adapter la réglementation afin de favoriser le développement de projets innovants de mise en valeur agricole sur le territoire**	• L'objectif est de susciter les dépôts de projets : développer des critères de recevabilité (au schéma) pour des projets innovants, présentation au CCA pour avoir un préavis. • Évaluer la possibilité que des municipalités puissent acheter des terres pour l'établissement de la relève si cela correspond à leur volonté individuelle. Faire connaître les FUSA agricoles auprès des instances. Faire un pont avec les forces vives du milieu.	MRC	Municipalités, UPA Fiducie Agricole, Protec-terre	En continu
ACTION 14 **Réviser la demande à portée collective (art. 59) à des fins d'adaptation à la réalité du territoire et d'occupation dynamique de la zone agricole**	• Sensibiliser les résidents aux usages et aux réalités agricoles qui ne sont pas assujettis aux mêmes règlements de zonage que dans les périmètres urbains *(ex. : distances séparatrices en îlots déstructurés).*	MRC	UPA	Long terme

ENJEU nº4 : L'identité et l'occupation dynamique du territoire agricole et forestier (2/2)

PDZA²
MRC DES SOURCES

ACTION	DESCRIPTION / DÉTAIL DU PROJET	PORTEUR	PARTENAIRES	ÉCHÉANCIERS
ACTION 15 **Participer à la sensibilisation sur la cohabitation des usages en zone agricole**	• Sensibiliser les résidents aux usages et aux réalités agricoles qui ne sont pas assujettis aux mêmes règlements de zonage que dans les périmètres urbains *(ex. : distances séparatrices en îlots déstructurés)*.	UPA	Municipalités, MRC	En continu
ACTION 16 **Adapter la règlementation afin de favoriser l'émergence de projets récréotouristiques et agrotouristiques en zone agricole**	• Travailler en amont avec les promoteurs d'initiatives récréotouristiques *(ex. : sentiers pédestres ou «gravel bike» et agrotouristiques (TEGEGO par Terego))* dans la conformité règlementaire en zone agricole. Initier les principes de cohabitation harmonieuse des usages auprès des promoteurs. Offrir du soutien financier auprès des producteurs qui proposent des infrastructures d'accueil sur leur ferme ou sur leur boisé.	MRC	Municipalités, UPA, CIBLE	
ACTION 17 **Affirmer le caractère rural du territoire via la poursuite de la campagne « Je suis fier de mon agriculture locale»**	• Créer un circuit agrotouristique *(ex. : Pays'art, un circuit d'oeuvres d'art sur des fermes agrotouristiques, ou Pop silos (des murales sur des silos)*) qui inclurait des attraits déjà existants comme la vache de Saint-Georges-de-Windsor. • Proposer un projet où l'art et le paysage se rencontrent *(comment l'agriculture modèle le paysage).* • Collaborer avec les forces vives du milieu artistique.	MRC	MAPAQ, AFME, Municipalités, UPA, CALQ	Moyen terme
ACTION 18 **Élaborer un outil de connaissance et d'orientation visant la protection du patrimoine immatériel des paysages agricoles et forestiers**	• Faire une analyse des paysages agricoles et forestiers de la région afin d'en faire un outil d'orientation et de planification règlementaire. Faire reconnaître l'importance et sensibiliser la population sur les services que ces ensembles physiques rendent à la population *(service économique, écologique, nourricier, etc.)*. Ajuster les règlements selon l'analyse des unités paysagères identifiées pour ainsi orienter les règlements applicables.	MRC	Municipalités, UPA, AMFE, Syndicat des Producteurs forestiers du Sud du Québec	Court terme

PDZA²

Plan de développement de la zone agricole et agroforestière

MRC DES SOURCES

Val-des-Sources • Danville • Saint-Adrien • Ham-Sud
Saint-Camille • Wotton • Saint-Georges-de-Windsor